



Modification du statut juridique

Par **miki223**, le **09/12/2012 à 16:22**

Bonjour à vous. j'aimerais savoir ce qui peut modifier le statut juridique d'un employé svp.
rnmerci d'avance.rnCordialement

Par **seb57575757**, le **09/12/2012 à 19:59**

l'employé n'a pas de statue juridique.

Par **miki223**, le **09/12/2012 à 20:06**

je ne comprend pas votre réponse. Soyez plus explicite svp

Par **seb57575757**, le **09/12/2012 à 20:08**

bonsoir, je vous retourne votre sollicitation, expliquez précisément quel est votre litige
??rnLes statuts juridiques sont prévue pour les personnes morales !

Par **miki223**, le **09/12/2012 à 20:18**

En fait ce sujet m'a dit >. Il doit donc s'agir bien de personnes physiques aussi.

Par **seb57575757**, le **09/12/2012 à 20:20**

je comprend rien a ce que vous dite !

Par **miki223**, le **09/12/2012 à 20:27**

On me demande >. Mettre l'accent sur les délégués du personnel. rnJ'espère que vous comprendrez mieux ma préoccupation.rnmerci d'avance.rnCordialement

Par **seb57575757**, le **09/12/2012 à 20:29**

il y a quoi entre le et le > ??

Par **miki223**, le **09/12/2012 à 20:32**

Je m'excuse. je pensais pas que vous ne le verriez pas. Cest cela: modification du statut juridique de l'employé; mettre l'accent sur les délégués du personnel.rnC'est cela.rnCordialement

Par **seb57575757**, le **09/12/2012 à 20:35**

j'ai toujours pas compris ou se situe votre probleme , vous croyiez que vous allez y arriver à m'expliquer le probleme ??!

Par **miki223**, le **09/12/2012 à 20:45**

Mon problème, je dois rendre mardi un travail sur le sujet: modification du statut juridique de l'employé et mettre l'accent sur les délégués du personnel. rnC'est le sujet. rnCordialement

Par **seb57575757**, le **09/12/2012 à 20:58**

il fallait le dire plutot que vous étiez etudiant.rnrnil faut faire une these, developper un sujet autour de la hierarchie des employés dans une entreprise avec les differentes structures

interne, évoquer le lien de subordination, etc.... !!

Par **miki223**, le **09/12/2012 à 21:11**

Merci mais là, c'est moi qui n'y comprend pas grand chose. Orientez moi svp en des termes plus simples svp.
Comme par exemple, qu'est ce qui modifie leur statut juridique? et quelles sont les conséquences juridiques?
J'aimerais svp avoir des éléments de réponse à ces questions pour m'orienter mieux.
Merci encore
Cordialement.

Par **seb57575757**, le **09/12/2012 à 21:18**

vous voulez pas que je fasse le travail ?
une indication : les délégué du personnel ont une protection contre le licenciement...

Par **miki223**, le **10/12/2012 à 00:12**

Merci de votre réponse.
Voici le plan de mon travail:
I- Définitions
1- L'employé
2- Le délégué du personnel
II- Le statut juridique
1- Les causes de modification du statut juridique de l'employé
1-1- La rupture du contrat de travail
1-1-1- Le licenciement
1-2- La démission
1-3- La rupture conventionnelle (Parler aussi du délégué du personnel)
2- La promotion (Parler aussi du délégué du personnel)
3- La rétrogradation (Parler aussi du délégué du personnel)
4- Le changement d'employeur (voir fusion ou succession...pdf) (Parler aussi du délégué du personnel)
5- La mutation (Parler aussi du délégué du personnel)
III- Les conséquences juridiques de la modification du statut de l'employé
1- Au niveau du temps de travail (Cas du délégué du personnel)
2- Au niveau des conditions de travail (Cas du délégué du personnel)
3- Au niveau de la rémunération (Cas du délégué du personnel)
Analyser svp et donnez moi votre avis que je puisse corriger le plan. Et aussi, à partir du II, donnez moi votre point de vue sur chaque élément de réponse svp. Je cherche de mon côté aussi.
Merci.
Cordialement.

Par **miki223**, le **10/12/2012 à 00:19**

Encore toutes mes excuses, il s'agit plutôt de : la modification de la situation juridique du salarié (mettre l'accent sur les délégués du personnel).
Je vais reprendre mon plan mais svp maintenant que j'ai modifié le sujet, quel est votre avis là-dessus ?
Merci d'avance.
Cordialement

Par **seb57575757**, le **10/12/2012 à 00:22**

oui bon ben là c'est mieux, moi mon avis c'est qu'il faut reciter un cours de droit avec les formes dans le cadre d'une dissertation, comme vous êtes étudiant en droit cela devrait être aisé pour vous.rnrnSH.

Par **miki223**, le **10/12/2012 à 00:31**

En fait je ne suis pas étudiant en droit. je suis ingénieur en Ressources Humaines et nous étudions le droit du travail. C'est dans ce cadre que le prof nous donne chaque fois des sujets de recherche. c'est pourquoi j'ai sollicité votre aide pour mon travail. rnmais pour vous, c'est quoi modifier la situation juridique du salarié? est-ce que cela veut dire qu'il change de catégorie professionnelle ? (ouvrier, cadre..?) et qu'est-ce qui peut provoquer cette modification de situation svp. Merci. rnCordialement